

Résolution de Copenhague

Concernant le côté caché d'une société du sans fil

Bâtiment du Parlement, Christiansborg, Copenhague

9 octobre 2010

Cette résolution de Copenhague a été adoptée lors de la conférence concernant "le côté caché d'une société du sans fil".

Elle est basée sur les appels internationaux précédents, les résolutions et le rapport BioInitiative réalisé par des médecins et des scientifiques qui affirment la nécessité de la prévention des dommages à la santé publique issus de l'exposition aux rayonnements de la technologie du sans fil.

Ensemble, nous, les signataires, soumettons les demandes suivantes :

- Un abaissement considérable des directives et exposition aux rayonnements artificiels micro-ondes du sans fil à un niveau de précaution biologique fondé, avec un maximum de niveau d'irradiation de crête en extérieur de 0.6 V/m tel que recommandé par le rapport BioInitiative.
- L'information et des avertissements officiels pour le grand public, concernant les risques sanitaires des rayonnements des Hautes Fréquences micro-ondes du sans fil avec un accent particulier sur les risques accrus pour les personnes en état de faiblesse, les femmes enceintes et les enfants.
- Des marquages (étiquettes) d'avertissements et informatifs sur les appareils émettant des rayonnements et un engagement des manufacturiers pour concevoir des produits qui émettent le moins possible de rayonnements et seulement si nécessaire (période).
- Restreindre et décourager l'accès des enfants à l'utilisation d'appareils émettant des rayonnements Hautes Fréquences micro-ondes.
- L'Électro Hyper Sensibilité (EHS) doit être officiellement reconnue comme un handicap fonctionnel.
- Promouvoir l'action des Collectivités Locales afin qu'elles respectent la transparence de l'information sur les sites de bases d'antennes relais existants et de ceux prévus.
- Tout faire pour minimiser l'exposition aux rayonnements du Wifi dans les espaces publics occupés par des groupes vulnérables, comme les enfants des écoles, les personnes âgées, les hôpitaux, ainsi que dans les transports en commun.
- Établir des EHS Zones Refuges ou des Zones Blanches où les personnes Électro Hyper Sensibles (EHS) qui ne supportent pas les rayonnements HF micro-ondes puissent s'y ressourcer ou y vivre, ainsi que fournir une aide financière afin de protéger l'intérieur des maisons existantes.
- Promouvoir une politique de solutions de rechanges sûres pour la santé à la technologie Wifi.
- Entreprendre et favoriser une recherche causale indépendante.